

*L'ouverture d'un Consulat Général de la République du Sénégal à Dakhla est la concrétisation de la volonté des deux Chefs d'État, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et SEM. Macky Sall, a affirmé, le lundi 05 avril 2021 à Dakhla, le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita.*

“C'est dans cet esprit que Son Excellence le Président de la République du Sénégal, M. Macky Sall a fait part à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors d'un entretien téléphonique, le 21 mars 2021, de son souhait d'ouvrir une représentation diplomatique du Sénégal à Dakhla”, en vue de renforcer les relations bilatérales, a souligné le Ministre.

M. Bourita, qui s'exprimait lors d'un point de presse conjoint avec la Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Mme Aïssata Tall Sall, à l'issue de l'inauguration du Consulat du Sénégal à Dakhla, a relevé que l'ouverture de cette représentation diplomatique est une nouvelle preuve par les actes de l'alliance indéfectible entre le Maroc et le Sénégal et de leur solidarité active qui ne s'est jamais démentie.

“L'ouverture d'un Consulat n'est jamais un acte anodin dans les relations entre Etats”, a-t-il insisté, expliquant que cette décision souveraine du Sénégal reflète l'histoire très ancienne de l'amitié entre nos deux pays, confirme la marocanité du Sahara et témoigne une fois de plus de la position constante du soutien ferme du Sénégal frère à l'intégrité territoriale du Royaume”.

La marocanité du Sahara est une vérité historique, politique et juridique qui n'est pas sujet d'une négociation, a-il-martelé.

Il a également fait savoir que ce consulat “est plus qu'une structure administrative. C'est une nouvelle attache entre le Maroc et le Sénégal”, ajoutant que cette représentation diplomatique opérera sur le terrain de la coopération territoriale et décentralisée, tournée vers l'Afrique, qui est en plein développement dans les provinces du Sud du Royaume.

M. Bourita a mis en relief à cette occasion les liens solides d'amitié et de fraternité qui existent entre les dirigeants des deux pays, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président de la République du Sénégal, S.E.M. Macky Sall, notant que “les peuples sénégalais et marocain représentent un seul peuple, l'un représente le prolongement naturel de l'autre et que leur profondeur et exemplarité dépassent

tous les superlatifs”.

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l’Etranger a également mis l’accent sur le partenariat stratégique d’excellence auquel Sa Majesté le Roi Mohammed VI veille personnellement.

Le Maroc et le Sénégal, a-t-il dit, sont liés par plus d’une centaine d’accords couvrant des secteurs clés en termes de concertation politique, coopération économique, culturelle et sécuritaire, entre autres, d’où la nécessité de coopérer davantage pour hisser ce partenariat au niveau des ambitions des deux Chefs d’Etat.

M. Bourita a appelé dans ce cadre à mettre en œuvre des dispositions importantes, à savoir la réactivation du groupe d’impulsion économique, qui a été mis en place à l’occasion de la visite de SM le Roi au Sénégal en 2016 et le renforcement de la formation, comme un élément clé entre les deux pays.

Jusqu’à présent, il existe 170 bourses, a-t-il précisé, soulignant qu’il a été convenu de les élever à 250 bourses, avec 80 allocations supplémentaires qui seront consacrées à la formation professionnelle à Laâyoune et à Dakhla.

“Nous avons convenu de multiplier les visites sectorielles et permettre d’identifier des actions, des projets et de coopération dans les différents domaines”, a-t-il poursuivi.

De même, le Ministre a fait savoir qu’il a été convenu de renforcer la concertation politique entre les deux ministères sur l’ensemble des questions régionales et internationales, à même de pousser les groupes d’impulsion à une logique de coopération gagnant-gagnant.

“Le cadre juridique est largement étoffé, nous avons plus d’une centaine d’accords qui couvrent tous les domaines, en plus de trois autres accords signés aujourd’hui en matière de décentralisation et dans les domaines des technologies de l’information et de la communication et de l’aviation civile”, a-t-il indiqué, soulignant la nécessité de veiller à la mise en œuvre de ces accords et de les actualiser.

“Notre ambition est la même pour que cette relation reste le modèle inégalée de la relation intra-africaine, de la relation Sud-Sud entre deux pays unis par plusieurs

siècles de relations humaines fortes”, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Bourita a rappelé que le Souverain a adressé un message de félicitations au Président de la République du Sénégal, M. Macky Sall, à l’occasion de l’anniversaire de l’indépendance de son pays, dans lequel SM le Roi a souligné “Sa ferme volonté de poursuivre l’action commune, en vue de renforcer le partenariat stratégique maroco-sénégalais et de contribuer à l’édification d’une Afrique unie, solidaire et prospère”.

Il a aussi noté que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a effectué pas moins de huit visites officielles au Sénégal, dont celle historique de novembre 2016, durant laquelle le Souverain avait prononcé Son premier et unique discours de la Marche Verte en dehors du Maroc dans lequel Sa Majesté le Roi a indiqué que “Ce pays qui nous est si cher, a toujours été à la tête des défenseurs de l’intégrité territoriale et des intérêts supérieurs du Royaume. Plus encore, il a démontré, par les actes et par la parole, à plusieurs occasions, qu’il considère la question du Sahara marocain comme étant sa cause nationale propre”.

La cérémonie d’inauguration du consulat général du Sénégal, la 10ème représentation diplomatique ouverte à Dakhla depuis un peu plus d’un an, s’est déroulée notamment en présence de l’Ambassadeur Directeur Général de l’Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), M. Mohamed Methqal, du Wali de la région Dakhla-Oued Eddahab, Gouverneur de la province d’Oued Eddahab, M. Lamine Benomar et du Président de Conseil régional, El Khattat Yanja, ainsi que des élus locaux et d’autres personnalités civiles et militaires.

Depuis le début de l’année dernière, la ville de Dakhla a connu une forte dynamique diplomatique avec l’inauguration des consulats de Gambie, de la Guinée, de la République de Djibouti, de la République du Liberia, du Burkina Faso, de la République de Guinée Bissau, de la République de Guinée Équatoriale et de la République Démocratique du Congo, en plus de la République d’Haïti.